

Emetteurs

Y. Françoise / S. Mille
(le 13/07/2012)

21 juin 2012 de 10h à 13h à Paris

Présents

| | | |
|-----------|---------------|------------------------|
| Amand | Gérard | ITAVI |
| Aubert | Claude | ITAVI |
| Baelen | Catherine | MAAPRAT – BMI |
| Dennery | Gaëlle | CRAPL |
| Dollé | Jean-Baptiste | Institut de l'Élevage |
| Françoise | Yves | CA 50 |
| Marcon | Michel | IFIP |
| Mille | Stéphane | Institut de l'Élevage |
| Pereira | David | APCA |
| Pinard | Christophe | DGER |
| Ramonteu | Sonia | ACTA |
| Svatos | Marina | Institut de l'Élevage |
| Vergne | Jean-Louis | Lycée Agricole Limoges |

Excusés

| | | |
|------------|------------|-----------------------|
| Chevalier | Dylan | CRAPL |
| Courtoux | Jean-Louis | élu APCA |
| Kergourlay | Frédéric | CRA Bretagne |
| Le Gall | André | Institut de l'Élevage |
| Lensink | Joop | ISA Lille |

Documents mis à disposition des participants présents au COPIL :

- Copie du diaporama présenté
- Documents de travail stage Marina Svatos
 - Liste des études compilées
 - Lexique
 - Tableaux de synthèse des filières porcs et volailles
- Historique des dossiers déposés en réponse aux AAP CASDAR innovation et partenariat (depuis 2009) et soutenus par le RMT
- Poster sur le RMT, réalisé à l'occasion de la biennale des conseillers bâtiments (4 au 8 juin 2012)
- Liste des interlocuteurs du RMT

Documents joints au compte rendu :

- Diaporama présenté le 21 juin → fichier « RMT-Bat_Diapo-COPIL_2012-06-21.pdf »

Le Comité de Pilotage devait être présidé par Jean-Louis COURTOUX, qui n'a pu être présent en dernière minute en raison d'un problème de transport. La séance a été introduite par David PEREIRA et Yves FRANCOISE, puis menée et conclue par les animateurs du RMT.

1 - L'essentiel

- Rappel du cadre, objectifs et livrables du RMT sur première période d'agrément.
- Point d'avancement des actions du RMT, avec temps significatif consacré aux travaux sur la prospective (action 1.1), sur les liens entre RD et enseignement (actions 2.2 et 2.3) et sur le colloque national du 13/12/2012 (action 3.2).
- Echange sur les perspectives.

2 – Rappels

2.1 – Objectifs du RMT

Voir fichier « RMT-Bat_COPIL_2012-06-21.pdf », diapo n°4

Les animateurs rappellent les objectifs et les bases de la structuration du RMT, sans remarque particulière des participants.

2.2 – Rappels chronologiques

Voir fichier « RMT-Bat_COPIE_2012-06-21.pdf », diapo n°5

Les animateurs présentent les étapes du RMT depuis son agrément :

- septembre 2007 à décembre 2010 : première phase d'agrément du RMT
- 30/12/2010 : décision de prorogation pour 2 ans
- 1^{er} juin 2011 : comité de pilotage de validation des priorités et du plan d'actions
- 21 juin 2012 comité de pilotage de suivi

Cette présentation n'appelle pas de commentaire.

3 – Avancement des actions 2011 / 2012

Le plan d'action sur cette période est structuré autour de 3 priorités :

1. Analyse prospective pour les bâtiments d'élevage du futur
2. Renfort des liens entre la Recherche - Développement et l'Enseignement - Formation
3. Accès à l'information sur les bâtiments d'élevage

Ces priorités sont déclinées en 7 actions. La suite du compte rendu présente l'avancement de chacune des actions.

Action 1.1 : Quels cahiers des charges pour les bâtiments d'élevage de demain ?

Voir fichier « RMT-Bat_COPIE_2012-06-21.pdf », diapos n°8 à 20

* Objectifs :

- Proposer un cadre d'analyse prospective afin de placer le bâtiment d'élevage au centre des enjeux et de formaliser les bases des cahiers des charges auxquels devront répondre les bâtiments des 3 filières à l'horizon 2020 / 2025.
- Faciliter les réflexions futures au sein des trois filières d'élevage pour l'adaptation des bâtiments.

Après une période de cadrage, cette action a donné lieu à un sujet de mémoire d'ingénieur. Marina SVATOS, étudiante à l'ESITPA de Rouen réalise son stage de fin d'étude dans ce cadre (mars à août 2012).

* Délivrables du stage :

- Présentation des tendances, évolutions, enjeux pour les bâtiments → **Hyper schéma**, avec entrées thématiques et par filières
- Trame de présentation à valoriser lors du colloque du 13/12, sur le site du RMT,

Les réflexions menées par le RMT (dans le cadre du stage et d'ici fin 2012) et le cadre donné autour de la prospective en bâtiments seront compilées. Elles sont principalement destinées aux élus et structures professionnelles, aux pouvoirs publics, à la recherche / expérimentation, aux concepteurs, aux enseignants.

* Liste des études prospectives compilées :

Diverses remarques et demandes de précisions sont faites.

- Indiquer systématiquement les dates des études,
- Pour la filière bovin lait, rendre en compte les conclusions du dossier CASDAR « Flexisécurité »,
- Dans la continuité de l'étude sur l'analyse de la compétitivité des filières viande blanche françaises, menée à la demande de FAM, une réflexion est en cours sur l'adaptation des bâtiments avicoles et porcins. Ce travail a été valorisé dans le cadre du stage. Il est important de citer ces réflexions, sans en publier d'extrait et en indiquant clairement qu'il s'agit d'un « travail en cours, confidentiel ».

* Configuration des tableaux de synthèse et lexique :

Il serait utile d'améliorer la lisibilité des tableaux de synthèse qui devront être facilement accessibles par les interlocuteurs prochainement sollicités pour une relecture.

La colonne « signaux faibles », bien que peu renseignée, sera conservée à ce stade d'avancement.

Les solutions / orientations techniques devront être décrites succinctement et précisées selon 3 critères :

- 1 – le périmètre :
 - concerne directement le bâtiment d'élevage et/ou ses équipements (avec des applications directement applicables sur le terrain)
 - plus large que le bâtiment d'élevage (au niveau de l'exploitation, de la filière, ...)
- 2 – le statut :
 - proposition (solution technique ou orientation envisagée mais qui doit être expérimentée, testée)
 - solution en phase de test (en cours d'expérimentation)
 - solution validée, à développer (solution ou orientation technique déjà expérimentée, avec résultat positif et en début de développement dans les élevages)
 - solution reconnue et déjà en développement
- 3 – la facilité de mise en œuvre :
 - facile / moyen / difficile

Le lexique, qui accompagne les tableaux, sera adapté en ce sens.

* Hyperschéma :

Marina Svatos présente une première maquette d'un hyperschéma, avec 3 entrées par filières (porcs, volailles, ruminants) et quatre entrées par thématiques (bien-être animal, économie, environnement et travail).

Ce travail est jugé intéressant et appelle les remarques suivantes, qui concernent tant l'hyperschéma que les tableaux de synthèse :

- **Description des tendances** : rester à une description succincte des tendances non suivies de « solutions techniques », mais fouiller la présentation des tendances pour lesquelles une solution technique est proposée.
- **Ne pas négliger la partie technique des tableaux de synthèse** : L'hyper schéma est certes un moyen adapté pour représenter la complexité des enjeux, des liens et interactions. Toutefois, la priorité doit être donnée à l'enrichissement et la validation des tableaux de synthèse, qui constitueront la base de l'hyperschéma. Il ne faut pas focaliser sur l'hyperschéma, ... qui pourra être finalisé au delà du stage.
- **Bâtir un groupe projet** pour affiner et aboutir le travail de Marina au-delà de son stage, notamment sur les questions techniques, en faisant le lien avec des références techniques, des outils permettant de se projeter,... Ce groupe sera toutefois difficile à mobiliser et à animer sur le second trimestre. C'est une proposition à retenir pour 2013, ... selon les suites données aux RMT.
- **Ne pas s'attarder sur la rétrospective** dans les tableaux de synthèse.
- **Clarifier la valorisation de ce travail**. Le RMT doit répondre à la question : « comment valoriser ce travail et auprès de qui ? ». Le comité de pilotage entrevoit des premiers éléments de réponse :
 - lors du colloque de décembre.
 - auprès des conseillers en bâtiments, conseillers d'élevage et conseillers de gestion, ... eux même en mesure de démultiplier cette approche auprès des éleveurs.
 - auprès des enseignants → il se pose alors la question des outils adaptés pour les établissements d'enseignement. L'hyperschéma n'est pas exclusif et ne s'avère peut-être pas pertinent pour être valorisé pour l'enseignement. Il serait utile de se rapprocher d'« EDUTER » (ex « Educagri éditions »), via la DGER qui par ailleurs travaille actuellement à favoriser les liens entre les RMT et l'enseignement (voir E. Brendle et C. Pinard).
 - auprès des décideurs (élus professionnels, représentants des filières d'élevage, pouvoirs publics), pour identifier et exprimer les besoins en matière de recherche / expérimentation.
- **Accompagner l'hyperschéma** : une courte publication (4 à 6 pages), présentant les grandes orientations et ciblant les pistes de travail, semblerait pertinente pour appuyer la présentation de l'hyperschéma.
- **Navigation dans l'hyperschéma** : s'inspirer des icônes de navigation utilisés pour l'hyperschéma sur l'éco-construction.

Action 1.2 : Coordonner les réponses aux appels à projets

Voir fichier « RMT-Bat_COPIL_2012-06-21.pdf », diapo n°21

L'organisation prise par le RMT a permis de faciliter les concertations à l'amont des projets, pour mieux identifier les sujets et travailler les dossiers proposés au financement du CASDAR. Le RMT bâtiments n'a pas mis en place de réelle démarche d'évaluation des projets. Il serait intéressant de s'inspirer de la démarche du RMT élevage et environnement qui soumet chaque projet à l'avis de 2 relecteurs, avant de d'attribuer ou non son appui aux projets. Cette relecture, assortie de recommandations à l'attention des porteurs de projets apporte une réelle plus value aux dossiers.

Le RMT bâtiments, avec une démarche plus simple s'est certainement montré moins pertinent, mais les concertations qu'il a initié ont renforcé les partenariats, gage d'une meilleure efficacité des projets.

Les 5 dossiers soutenus par le RMT bâtiments et présenté en réponse à l'AAP CASDAR innovation et partenariat 2012, sont actuellement en cours d'examen. La DGER, indique que cet AAP a recueilli 46 projets finalisés. Le jury s'est réuni le 31/05 et la décision finale est actuellement à l'arbitrage du ministre. La réponse devrait être connue début juillet. Les financements devraient permettre de couvrir une vingtaine de projets. Une nouvelle enveloppe est prévue pour un AAP CASDAR innovation et partenariat 2013.

Par ailleurs, 26 dossiers ont été déposés auprès du CASDAR recherche finalisée et innovation. Les financements devraient permettre d'en agréer entre 9 et 11.

Actions 2.1 et 2.2 : Renfort des liens entre RD et enseignement

Voir fichier « RMT-Bat_COPIL_2012-06-21.pdf », diapos n°23 à 28

* Objectifs :

- Cerner les besoins de l'enseignement sur les bâtiments,
- Valoriser les échanges sur le thème des bâtiments entre les exploitations de lycées,
- Favoriser les transferts depuis la RD vers l'enseignement,
- Evaluer les transferts possibles depuis la formation continue vers l'enseignement secondaire et supérieur.

Un groupe de travail a été réuni une première fois le 5 octobre 2011. Il regroupait, des membres du RMT, des interlocuteurs formation initiale (DGER, DRAAF / CREPA Bretagne, CEZ Rambouillet, 2 directeurs d'exploitations de lycées agricoles, 1 enseignant en zootechnie) et des interlocuteurs formation continue (INFOMA, Avipôle Formation).

En tenant compte du pas de temps disponible (1 an) et des moyens du RMT, ce groupe a permis de déterminer un programme de travail en 4 phases :

Etape 1 – Recensement des modules d'enseignement spécifiques concernant les bâtiments d'élevage, proposés dans les formations BTS PA et ACSE (MIL en EPL et Etablissements privés), ainsi que dans les formations BPREA (UCARE)

Etape 2 - Recensement des bâtiments d'élevage récents ou en projet, dans les exploitations de lycées agricoles, et précisions sur leur valorisation comme support pédagogique pour aborder le thème des bâtiments dans les enseignements.

Etape 3 – Recensement des sessions de formation continue traitant du thème des bâtiments, afin de repérer les transferts possibles vers la formation initiale.

Etape 4 – En partant d'expérience positives recensées, faire réagir un groupe de travail sur les étapes 1 à 3, ... pour proposer des pistes afin d'améliorer la prise en compte du thème des bâtiments dans la formation initiale.

Les étapes 1 à 3 sont en cours.

Une réunion de travail (étape 4 est prévue en octobre 2012 : 11 ou 16). Il convient de constituer le groupe, sur la base des participants à la réunion d'octobre 2011, mais en élargissant à des enseignants et formateurs CFPPA en zootechnie et inspecteurs en productions animales. La DGER sera consultée en ce sens.

Les participants s'interrogent sur le moyen efficace de toucher les enseignants du secondaire et de leur faire connaître les actions du RMT. Les contacts avec l'enseignement supérieur semblent plus faciles, favorisés par les liens existants entre les instituts techniques et les écoles d'enseignement supérieur. La difficulté est de trouver dans les établissements les interlocuteurs motivés et réceptifs.

Les inspecteurs en production animale pourraient être de bons relais (à contacter via la DGER → étape 4).

Jean-Louis Vergne, directeur de l'exploitation du Lycée des Vaseix, témoignage du peu d'intérêt porté par les enseignants au thème des bâtiments. Même un projet de restructuration / construction sur le lycée les mobilise peu. Il pense que les enseignants sont démunis sur ce thème et manquent du minimum de connaissance et de formation sur le sujet, leur permettant de s'y intéresser et de le traiter dans les enseignements. Un contact avec l'ENFA (Toulouse et Dijon) serait à envisager, ... avec l'appui de la DGER.

La DGER remarque qu'il est fait référence aux niveaux d'enseignement secondaire et supérieur. Elle considère que les niveaux bac pro et BPREA sont également à prendre en compte et tout aussi important. La réflexion doit donc couvrir les niveaux IV (BPREA, Bac pro), III (BTS), II (licence, maîtrise) et I (enseignement supérieur).

Action 3.1 : Animation du site internet

Voir fichier « RMT-Bat_COPIL_2012-06-21.pdf », diapos n°30 et 31

Le site internet a été mis en ligne fin août 2010. Les animateurs exposent la difficulté dans l'animation d'un tel site, qui exigerait des moyens trop ambitieux au regard de ceux disponibles pour le RMT. Toutefois, le site reste l'outil de communication essentiel du RMT.

Sur la période 2011/2012, il a été enrichi d'une nouvelle rubrique « événements » qui permettra entre autre l'annonce du colloque du 13/12, ainsi que de relayer d'autres événements en lien avec les bâtiments (organisés ou non par le RMT). Par ailleurs, les liens vers d'autres sites internet ont été enrichis (vers les sites des partenaires fondateurs, et vers d'autres sites techniques intéressants).

Action 3.2 : Colloque national

Voir fichier « RMT-Bat_COPIL_2012-06-21.pdf », diapos n°32 à 34

Un colloque national sur le thème « Bâtiments d'élevage du futur : les enjeux pour demain », sera organisé par le RMT. Il se déroulera le 13 décembre 2012 à Paris.

* Objectifs :

- dresser un panorama des enjeux de demain, pour préciser les cahiers des charges des bâtiments d'élevage du futur,
- illustrer les solutions existantes et innovantes,
- identifier et initier les réflexions sur les besoins en matière de recherche/développement,
- favoriser les échanges et les transferts de compétences.

* Public cible : Conseillers bâtiment d'élevage, conseillers d'élevage, enseignants, chercheurs, porteurs d'enjeux, élus, administrations

* Programme prévisionnel :

Les animateurs présentent une première ébauche de programme établi sur le créneau horaire 10h/17h. Les réactions des membres du comité de pilotage sont positives et proposent des améliorations.

- Président de séance à confirmer.
- A ce jour, compte tenu du bon avancement de l'action 1.1, les travaux menés par le RMT autour de la prospective, peuvent structurer le contenu de la journée.
- Placer les apports du RMT (les travaux sur la prospective, hyperschéma) non pas en conclusion (16h30/17h), mais dans la partie principale du colloque (séquence 10h40/16h). Cette séquence est découpée en 4 temps, qui correspondent aux 4 thèmes retenus dans l'action 1.1 (économie, bien-être animal, environnement et travail). Les travaux du RMT permettront, en introduction à chaque thème, de présenter les enjeux et tendances. Chaque thème sera ensuite illustré par d'autres présentations (résultats ou études en cours, cas concrets de bâtiments ou installations présentant des solutions techniques innovantes) et laissera une place à des échanges avec la salle.
- La conclusion de la journée pourrait être structurée autour de la séquence « aménagement du territoire et bâtiments d'élevage ».
- Impliquer Christian Renault (ADNI), qui a animé la l'étude sur l'analyse de la compétitivité des filières viande blanche, commanditée par FranceAgriMer., et qui aura certainement un regard et des apports intéressants.

Il est rappelé que cette journée n'est pas un séminaire de fin du RMT bâtiments et le programme ne prévoit pas une présentation exhaustive des actions menées par le RMT depuis son agrément en 2007. Des documents supports annexes sur ce sujet seront disponibles le jour du colloque. Le poster

réalisé pour présenter le RMT à l'occasion de la biennale des conseillers bâtiments (juin 2012) sera valorisé.

* Calendrier :

La première annonce a été diffusée mi juin. L'objectif est de valider le programme définitif durant l'été pour le diffuser en septembre. Les inscriptions seront ouvertes environ jusqu'au 23 novembre.

Une réunion du bureau d'animation du RMT sera organisée d'ici au 13/07, afin de réagir sur la proposition de programme (rédigée en sous groupe).

* Supports durant le colloque :

Il est retenu l'organisation suivante :

- Le jour du colloque : fourniture aux participants d'un dossier papier « réduit », comportant les documents principaux (déroulement journée, plan des diaporamas, ...)
- Mise en ligne sur le site du RMT des l'ensemble des présentations et documents annexes évoqués lors du colloque.

Action 3.3 : Elargissement de bâti-flash aux filières porcs et volailles

Voir fichier « RMT-Bat_COPIL_2012-06-21.pdf », diapo n°35

Les animateurs rappellent la nature et les objectifs de bâti-flash dans sa forme actuelle (bulletin de liaison des conseillers bâtiments des filières herbivores). Ainsi que l'objectif de l'action 3.3 (étudier la pertinence d'un élargissement de BF aux filières porcs et volailles, et clarifier les conditions matérielles).

Cette action n'a pas été mise en œuvre car le bureau d'animation a estimé que la nouvelle revue « Tec-porcs », ainsi que la revue « Théma aviculture » viennent en concurrence, et que le public sur le thème des bâtiments est trop restreint.

Toutefois certains articles transversaux de bâti-flash pourraient intéresser ces filières. Le comité de pilotage propose d'étudier la faisabilité de transferts ponctuels d'articles issus de bâti-flash, vers les deux autres revues.

La DGER propose par ailleurs de diffuser bâti-flash dans les établissements d'enseignement agricole, via « RENADOC », le réseau des documentalistes. Le RMT se rapprochera de la DGER à ce sujet.

4 – Perspectives et conclusion

Voir fichier « RMT-Bat_COPIL_2012-06-21.pdf », diapo n°38

Les animateurs présentent quelques éléments marquants du cadre dans lequel évolueront les bâtiments d'élevage à court et moyen terme :

- 2013 : année de réflexion et d'adaptation des futurs CPER
- Besoin de modernisation des bâtiments d'élevage toujours important
- Nécessité d'accompagner certaines thématiques importantes pour les bâtiments, comme : le travail (en lien avec l'augmentation taille troupeaux), l'énergie, les GES et réchauffement climatique, le développement durable, ...

Il se pose par ailleurs la question de la pérennisation des RMT et, pour ce qui concerne les RMT liés à l'élevage (comme c'est le cas du RMT bâtiments) de leur lien avec le GIS « Elevage demain ». Pourrait-on imaginer que les RMT constituent des « groupes de travail » du GIS ?

En cette période post électorale, nécessitant une phase de calage, les messages du Ministère de l'Agriculture sont exprimés avec réserves, tant sur la poursuite du RMT que sur les orientations des aides aux investissements.

Position du Bureau de l'Installation et de la Modernisation / PMBE : Le projet de « remodelage » du PMBE semble acquis, mais les orientations et les enveloppes financières affectées ne sont pas définis aujourd'hui. Le BIM signale par ailleurs que dans le projet de règlement communautaire de développement rural, pour la période 2014/2020, l'innovation apparait comme un élément important.

Position de la DGER / financements RMT et CASDAR : L'avenir des RMT n'est pas aujourd'hui clarifié par le nouveau ministre. Leur maintien n'est pas tranché, et si c'était le cas, irait-t-on vers de nouveaux RMT ou vers un prolongement des RMT existants ? Par ailleurs, pour 2013, la DGER signale que les financements CASDAR innovation et partenariat semblent acquis.

La séance est levée à 13h10